

Communication:

Toutes les prestations sont facturées par l'hôpital, le patient ne peut recevoir d'autre facture que celle établie par l'hôpital. Exceptionnellement, des facturations complémentaires, pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles au moment de l'expédition de la première facturation, ou des rectifications peuvent être envoyées plus tard au patient.

Pour des explications complémentaires ou demandes de plus de détails concernant les prestations : consultez la déclaration d'admission et les explications concernant la déclaration d'admission (le document que vous avez signé lors de votre admission) ou adressez-vous à votre mutuelle ou hôpital.

=====							
1. FRAIS DE SEJOUR OU DE READAPTATION							
=====							
1.1. Frais de séjour hospitalisation ou hôpital de jour ou hospitalisation partielle en psychiatrie					A charge de la mutualité	A charge du patient (3)	Supplément (4)
=====							
Service		du	au	Jours			
290	- Frais de séjour	17/04/21 00h	17/04/21 24h	1	1.949,43	5,89	
290	- Frais de séjour	18/04/21 00h	23/04/21 13h	6	11.696,58	35,34	
	Prix d'hébergement	17/04/21 00h	17/04/21 24h	1	28,28		
	Prix d'hébergement	18/04/21 00h	23/04/21 13h	6	169,68		
Sous-total 1 - Frais de séjour					13.843,97	41,23	0,00
=====							
2. Montants forfaitaires facturés (2)				Nombre de jours	A charge de la mutualité	A charge du patient (3)	Supplément (4)
=====							
Honoraires biologie clinique			592001		160,30		
			591080		57,21		
			591603		36,88		
Honoraires imagerie médicale			460784		64,39		

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*